

LIGUE DE BRETAGNE DE HANDBALL



5 rue Surcouf - CS 44006 - 35040 RENNES cedex

Té. 02.99.31.33.88 - ☎ 02.99.31.88.59

E-mail : s.desnoes@handball-bretagne.com - site : <http://www.LBHB.COM>

Rennes, le 19 décembre 2006



Objet : **Mondial 2007 des Comités Bretons**

Elu ETR : Eric RIBAUT

Elu COC ligue : Bernard HERRY

Coordonnateur ETR : Ali KADA

Tél. : 06 16 47 52 12.

-Le président de la ligue de Bretagne.

-Les présidents de comité.

-Les présidents de clubs.

Mesdames, Messieurs, chers (es) amis (es)

Nous avons le plaisir de vous communiquer les **modalités d'organisation de la première Coupe des Comités Bretons -14 ans** qui se dérouleront au cours de la saison 2006-2007 pour l'ensemble de nos jeunes gens nés en 1993/1994/1995 telle que la dernière assemblée générale de la ligue de Bretagne l'a décidé le 17 juin dernier à Plescop.

Nous espérons que cette compétition satisfera pleinement l'ensemble des acteurs et des participants.

Nous vous rappelons que cette coupe (Féminine et masculine) comprend au maximum **4 tournois de 4 équipes** et qu'à l'issue de chaque journée l'ETR redistribuera les équipes en tenant compte des critères de niveaux en priorité et des aspects géographiques en second plan.

Par ailleurs, l'ETR sera ferme en ce qui concerne la qualité des organisations mise en œuvres, le respect de l'éthique sportive, de la convivialité développée et de l'accompagnement de nos jeunes arbitres bretons, il convient de rester très vigilant quant à l'application de ces comportements et de ces règles de fonctionnement.

Il est de la responsabilité de l'ETR, de la COC régionale et du club organisateur de tout mettre en œuvre pour assurer le parfait déroulement de chaque tournoi.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, en l'expression de nos amicales salutations sportives.

Ali KADA

Coordonnateur ETR

MONDIAL 2007 des COMITES BRETONS

JEUNES GENS NES EN 1993/1994/1995

La première édition d'une compétition régionale pour les -14 ans a été votée lors de l'assemblée générale de la ligue de Bretagne du 17 juin 2006 à Plescop.

Cette coupe concerne les joueurs et joueuses nés en 1993, 94 et 95 pour la saison 2006-07. Nous avons choisi d'utiliser cette compétition comme outil principal d'amélioration du niveau de jeu de nos joueurs, joueuses et équipes bretons.

PARTICIPANTS

Compétition à 3 tours ouverte à **un maximum de 16 équipes masculines et 16 équipes féminines issues des quatre départements de la région Bretagne désignés** par les Commissions départementales d'organisation des championnats et les membres de l'ETR à l'issue d'une phase préliminaire départementale selon les modalités suivantes :

-Équipes engagées dans des poules excellences ou hautes et volontaires.

Les équipes répondant à ces exigences devront s'engager auprès de leurs commissions avant le 1^{er} décembre 2006.

ORGANISATION DES TOURNOIS

En liaison avec la ligue de Bretagne et l'ETR, le club organisateur est responsable du bon déroulement de la compétition et devra tout mettre en oeuvre pour prendre en compte les problèmes de déplacement des autres clubs invités.

Le club organisateur devra informer des modalités de compétitions (jour, heure, lieu) trois semaines avant la compétition.

La CRA a la charge de désigner un responsable du suivi des jeunes arbitres.

Proposition d'organisation:

	Tournoi à quatre		Tournoi à trois
11h00:	tirage au sort	12h30 :	tirage au sort
11h30-12h30:	rencontre n°1	13h30-14h30 :	rencontre n°1
12H30-13h30:	rencontre n°2	14h30-15h30 :	rencontre n°2
13h30-14h30:	rencontre n°3	15h30-16h30 :	rencontre n°3
14H30-15h30:	rencontre n°4		
15H30-16h30:	rencontre n°5		
16h30-17h30:	rencontre n°6		

Pour les tournois à quatre, prévoir un temps de restauration pour chaque équipe et un « pot de l'amitié » à l'issue de tous les tournois.

DEROULEMENT DES TOURNOIS

→ Victoire 3pts – Match nul 2pts - défaite 1pt.

Cas d'égalité à l'issue du tournoi

En cas d'égalité à l'issue d'un tournoi, sera appliqué l'article 3-3-3 Chapitre 3 « formule des compétition-qualification » du règlement général des compétitions.

Référence : annuaire FFHB 2006/2007

Organisation des tournois : article 3.4 du règlement général des compétitions

Article 3.4.1 : attribution de numéros sur place avant le début du tournoi.

Article 3.4.2 : Tournoi à quatre.

Article 3.4.3 : Tournoi à trois (sauf l'alinéa match nul).

DUREE DES RENCONTRES

Tournoi à 4 : 2 x 15 mn avec une mi-temps de 5 mn.

Tournoi à 3 : 2 x 18 mn avec une mi-temps de 5 mn

Remarque : entre les matchs, pause de 10 minutes **allongée à 15 si la même équipe rejoue.**

Les exclusions sont de 2 (deux) minutes.

Possibilité d'un temps mort d'une (1) minute par équipe et par mi-temps.

FORME DE JEU :

Jeu libre.

LIMITE D'UTILISATION DES JOUEURS ET JOUEUSES.

14 joueurs (euses), 1 ou 2 JA par équipe et par tournoi.

Les 14 joueurs (euses) peuvent être utilisés dans un même match.

Licence obligatoire pour joueurs et managers

Chaque équipe doit obligatoirement être accompagné par un adulte licencié FFHB.

TAILLE DES BALLONS

Filles: Taille.1 (50/52).

Garçons: Taille.2 (54/56)

COULEUR DE MAILLOTS.

Chaque équipe conserve ses couleurs, mais pour éviter les problèmes de doublon de couleurs de maillots ou de gêne pour les arbitres, le club organisateur devra prévoir un jeu de dossard pour assurer le bon déroulement de la compétition.

ARBITRAGE

Jeunes arbitres de 15 à 19 ans.

Ils sont issus des plans de formation des J.A mis en place dans les clubs, les comités et les ligues.

Les jeunes arbitres sont fournis par les clubs participants à la compétition, le club accueillant assurera l'accompagnement technique et matériel de ces jeunes arbitres.

REGLEMENT FINANCIER

Pour les quatre tournois :

chaque équipe prend en charge son déplacement, il n'y a pas de péréquation.

DATES RETENUES A DEFINIR

Premier tour: 13-14 janvier 2007

Deuxième tour: 10-11 Février 2007

Troisième tour: 28-29 Avril 2007

Les clubs devront renseigner la LBHB sur les résultats le plus rapidement possible afin de faciliter le travail des organisateurs (COC, ETR). La date limite pour transmettre la liste des ayant droit est fixée au 1^{er} décembre 2007.

Les clubs qui veulent organiser doivent comprendre qu'il ne peut s'agir que d'un souhait, et non un dû qu'ils doivent communiquer avant chaque journée de tournoi.

Le nombre de critères à prendre en compte ne nous permettra pas de satisfaire l'ensemble des demandes.

Pour les mêmes raisons, l'engagement pour la compétition implique l'acceptation d'organiser un tournoi en cas d'attribution et par conséquent un club ne pourra pas refuser l'organisation d'un tournoi qui lui a été attribué (sauf cas exceptionnel).

Mondial 2007 des Comités Bretons

MASCULIN

Tournoi n°	CLUB ORGANISATEUR	CLUB VISITEUR	CLUB VISITEUR	CLUB VISITEUR
1	AL LOUDEAC	AL CHATEAULIN	HBC DOL	ENT. GUIDEL/QUEVEN
2	BROCELI'HAND	ES PLESCOP	LESNEVEN/LEFOLGOET	HBC PLERIN
3	ST PLABENNECOIS	LOCMARIA HB	OC CESSON	LORIENT HBC
4	LANESTER HB	TREGOR HB	ENT. DES ABERS	CMG S/ILLE HB